

Élections professionnelles

Février 2019

Je vote SNI-UNSA

30 janvier 2019

Vendre du rêve ...

Comme à chaque échéance, le ton est donné par ceux qui se mettent soudainement à tout critiquer alors qu'ils ne l'ont jamais fait durant 4 ans !

Nous sommes irréprochables en terme de transparence puisque tous les comptes sont validés par un commissaire aux comptes chaque année, puis présentés aux membres du C.E. qui les ont toujours approuvés. Nous avons toujours proposé aux membres de venir au comité pour vérifier eux-mêmes tous les documents comptables, ce qu'il n'ont jamais fait. **Mauvaise foi, quand tu nous tiens ...**

Nous faisons bénéficier les salariés de tous les avantages négociés avec les prestataires, et privilégions les remises supplémentaires plutôt que des prétendus «petits cadeaux», pour garantir l'équité.

Mais comme chaque veille d'élection, certains lancent des accusations calomnieuses, certainement parce qu'ils se basent sur la méthode de gestion des C.E. gérés par leurs camarades.

Concernant les activités sociales et culturelles, **quelle que soit l'organisation qui aura la responsabilité de gérer le CE**, elle devra faire face à une baisse de budget de près de 130.000 euros, qui est liée à l'application des ordonnances Macron et à une réduction de la masse salariale de l'établissement.

Pour y faire face, le SNI-UNSA a fait **le choix le plus responsable** : celui de privilégier les prestations qui ne sont pas soumises à cotisations, pour ne pas impacter encore un peu plus le budget et de ce fait en priver les salariés. Maintenir les compléments mutuelle impliquerait obligatoirement de reverser 40000 € à l'Urssaf et par conséquent de réduire de 80000 € les autres prestations (données 2018).

Bizarrement, nos opposants déclarent qu'ils appliqueraient une autre répartition, par contre, ils ne vous disent pas laquelle, ni comment ils le feront avec le même budget réduit ! Demandez-leur donc ... Que vont ils supprimer ??? Les chèques vacances, le restaurant d'entreprise, les cadeaux de fin d'année, ... ???

Lorsque nous avons présenté notre budget 2019 → **Qu'ont-ils proposé de leur côté ? Rien !!!**

Lorsque nous avons négocié avec la Direction pour obtenir un budget supplémentaire dans le cadre des activités sociales et culturelles → **Qu'ont-ils fait de leur côté ? Rien !!!** (voir affichages CE du 29 novembre 2018).

Lorsque la Direction a remis en cause l'indemnisation du chômage partiel, le SNI-UNSA s'y est opposé avec fermeté → **Qu'ont-ils fait de leur côté ? ...** mis à part parler des heures supplémentaires ? **Absolument rien !!!** (voir affichages CE du 18 décembre 2018).

Et d'ailleurs, concernant le recours au chômage partiel, les 2 autres organisations syndicales ont rejoint la position du SNI-UNSA en donnant, pour la première fois depuis 10 ans, un avis favorable. **Pour quelles raisons ???**

Les élections professionnelles doivent se fonder sur des actions concrètes, sur un bilan. Nous mettons en place les prestations conformément à ce que nous vous présentons dans notre programme, comme nous l'avons toujours fait. Et notre devoir est de nous adapter lorsque malheureusement nous subissons des diminutions de budget liées à la baisse de production.

Faire des promesses irréalisables, c'est tout simplement prendre les électeurs pour des imbéciles !

**Alors, à vous de choisir votre avenir
en toute connaissance de cause !**

